



Termes de référence
pour l'évaluation à mi-parcours de l'intervention du
programme au Sénégal
« *Égalité de genre pour le développement durable au*
***Sénégal* »**

Titre du programme : Égalité de genre pour le développement durable au Sénégal

Pays de mise en œuvre : Sénégal

Numéro du programme : OEZA 1980-04/2023

Durée du programme : Janvier 2023 – Décembre 2026

Budget du programme : 3 937 729,41 EUR

Publication des termes de référence : 21 octobre 2025

Table des matières

1. Contexte	3
1.1. horizont3000.....	3
1.2. Contexte au Sénégal.....	3
1.3. Égalité de genre pour le développement durable Sénégal (2023-2026)	4
1.4. KNOWHOW3000 – Apprendre et partager pour l'égalité de genre	7
1.5. Cette évaluation	8
2. But et objectifs de l'évaluation	8
2.1. Finalité	8
2.2. Objectifs	9
2.3. Public cible/parties prenantes de l'évaluation	9
3. Portée	10
4. Questions d'évaluation	10
5. Approche et méthodes	12
6. Plan de travail et phases de l'évaluation	13
7. Livrables	14
8. Dispositions relatives à la gestion de l'évaluation	15
9. Compétences et expérience requises	15
10. Spécifications pour la soumission des offres	16
Annexes	17

1. Contexte

1.1. horizont3000

Cette évaluation est commandée par l'organisation non gouvernementale autrichienne horizont3000. horizont3000 est une ONG autrichienne qui regroupe 11 organisations catholiques. horizont3000 est principalement financée par le gouvernement autrichien (Coopération autrichienne au développement / ADC), l'Union européenne, les contributions de ses organisations membres et d'autres donateurs publics et privés.

horizont3000 s'est spécialisée dans la mise en œuvre de programmes et de projets et le déploiement de personnel d'assistance technique. horizont3000 travaille en étroite collaboration avec des organisations partenaires locales, des donateurs et d'autres parties prenantes telles que des OSC internationales et des instituts de recherche afin d'atteindre des objectifs communs en matière de développement durable. Grâce à ses bureaux régionaux et nationaux, horizont3000 coopère et s'engage dans un dialogue ouvert et constructif avec les organisations partenaires locales et les bénéficiaires, garantissant ainsi une approche participative et assurant la pertinence et la durabilité. horizont3000 vise à cibler les groupes de populations les plus vulnérables, tels que les petit/es exploitant/es agricoles, les femmes marginalisées, les enfants et les jeunes, les groupes de défense des droits humains ainsi que les populations autochtones. En 2024, horizont3000 a mené 155 projets dans 18 pays, avec un budget annuel d'environ 11 millions d'euros. Actuellement, 27 personnes travaillent au bureau d'horizont3000 à Vienne et quelque 70 expert/es travaillent dans des bureaux locaux ou sont déployés en tant que conseiller/ères techniques dans des organisations partenaires.

L'égalité de genre et la protection de l'environnement sont des thèmes transversaux de l'organisation. L'approche méthodologique repose fortement sur l'autonomisation des organisations partenaires et des bénéficiaires, ainsi que sur la gestion des connaissances.

1.2. Contexte au Sénégal

En 2025, la population du Sénégal est estimée à environ 18,96 millions d'habitants, dont 48,7 % vivent en zone rurale¹. Ce changement démographique, qui a débuté dans les années 2000, marque une étape importante : la population urbaine a dépassé celle des zones rurales vers 2023, en raison d'un exode rural soutenu dans un contexte d'urbanisation rapide et de pression accrue sur les ressources naturelles.

Le secteur agricole reste au cœur de l'économie nationale, tant par sa part dans l'emploi que par son rôle dans l'approvisionnement alimentaire. Il emploie environ 67 % de la population active, tout en contribuant qu'à hauteur d'environ 14 % au PIB². Ce secteur se caractérise par une faible productivité, une forte dépendance aux précipitations et une grande vulnérabilité aux effets du changement climatique. Moins de 5 % des terres cultivées sont irriguées³, exposant la majorité des exploitations agricoles aux aléas climatiques. Ces aléas comprennent des sécheresses fréquentes, des déficits pluviométriques et des événements extrêmes tels que les grandes inondations de 2024 dans la vallée du fleuve Sénégal. Ces dernières ont submergé plus de 16 000 hectares et touché entre 200 000 et 250 000 personnes, compromettant gravement les récoltes et la sécurité alimentaire⁴.

¹ <https://tradingeconomics.com/senegal/rural-population-percent-of-total-population-wb-data.html>

² https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_du_S%C3%A9n%C3%A9gal

³ https://en.wikipedia.org/wiki/Agriculture_in_Senegal

⁴ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/11/05/au-senegal-des-inondations-sans-precedent-devastent-les-futures-recoltes-dans-l-est-du-pays_6377819_3212.html

En outre, l'inadéquation des politiques agricoles – notamment l'insuffisance et les retards dans la fourniture d'intrants de qualité –, la faiblesse des capacités techniques et organisationnelles des agriculteur/trices et les inégalités persistantes dans l'accès aux ressources (terres, financements, formation) continuent de limiter les performances agricoles. Ces contraintes touchent particulièrement les femmes et les jeunes, qui sont souvent exclus des systèmes de gouvernance foncière, des marchés et des mécanismes d'aide publique.

Dans les zones rurales, les femmes sénégalaises continuent de jouer un rôle central dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, représentant environ 70 % de la population active et effectuant 82,6 % des travaux agricoles. Cependant, elles continuent de faire face à des inégalités structurelles persistantes. En 2023, malgré les avancées législatives, seules 2,7 % des femmes détiennent des titres fonciers individuels, et leur accès à la terre reste largement informel et précaire⁵⁶. Ces obstacles entravent leur autonomisation économique et leur résilience face aux défis climatiques.

Dans ce contexte, le renforcement des systèmes agricoles par des approches agroécologiques, inclusives et résilientes au changement climatique devient une priorité stratégique. Il s'agit non seulement de répondre aux défis immédiats de la sécurité alimentaire, mais aussi de jeter les bases d'un développement durable et équitable qui respecte les équilibres écologiques. Cette approche doit intégrer une perspective de genre, en reconnaissant le rôle crucial des femmes rurales dans la production agricole et la gestion des ressources naturelles. La promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans ces systèmes agricoles est essentielle pour renforcer leur résilience face aux défis climatiques, améliorer leur accès aux ressources (terres, intrants, formation) et promouvoir une participation effective aux processus décisionnels. Ainsi, l'agroécologie inclusive contribue non seulement à la durabilité environnementale, mais aussi à l'autonomisation sociale et économique des femmes, essentielle pour un développement rural véritablement durable et équitable.

1.3. Égalité de genre pour le développement durable Sénégal (2023-2026)

En 2025, le Sénégal a intégré l'agroécologie dans sa stratégie de développement à long terme, notamment grâce à la conception conjointe d'une stratégie nationale d'agroécologie alignée sur le programme « Sénégal 2050 » visant à soutenir des systèmes alimentaires durables. Des initiatives clés telles que la Caravane de l'agroécologie et le Forum africain sur les systèmes alimentaires (AFS Forum) ont été organisées en 2025 afin d'impliquer les acteurs locaux et les jeunes, de renforcer la dynamique locale et de catalyser des financements adaptés à la transition agroécologique. Afin de soutenir ces efforts du gouvernement, horizont3000 soutient huit projets dans le cadre d'un programme national intitulé « *Égalité de genre pour le développement durable au Sénégal* » (2023-2026). Le programme horizont3000, mis en œuvre dans les régions de Thiès, Fatick, Kaolack, Kaffrine, Kolda, Ziguinchor et Kédougou, vise à améliorer durablement la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle des ménages ruraux d'ici 2026 grâce à des approches agroécologiques sensibles au genre et au climat. Il s'aligne sur plusieurs objectifs de développement durable (ODD), notamment la sécurité alimentaire (ODD 2), l'égalité de genre (ODD 5), l'action pour le climat (ODD 13) et la gestion durable des écosystèmes terrestres (ODD 15). Le programme cible directement plus de 62 000 bénéficiaires (dont plus de 65 % sont des femmes) et touche indirectement près de 800 000 personnes. Il renforce les capacités des agriculteurs familiaux, des femmes et des jeunes en matière de production agricole durable, de gestion des ressources, d'entrepreneuriat rural et de bonnes pratiques nutritionnelles.

⁵<https://documents1.worldbank.org/curated/en/099757107042425969/pdf/IDU16e1643df190d31401c1b1311405823eb69da.pdf>

⁶<https://www.fao.org/family-farming/detail/en/c/1191523/>

Les principales activités comprennent la promotion des pratiques agroécologiques, l'accès aux intrants agricoles pour les groupes vulnérables, le développement de chaînes de valeur locales et le renforcement des capacités des femmes grâce à des formations en matière de leadership, de plaidoyer et de gestion. Le programme aide également les organisations partenaires et les autorités locales à intégrer les questions de genre, de nutrition et de climat dans leur gouvernance. Une organisation partenaire en particulier, Alphadev, soutient d'autres partenaires et leurs facilitateurs dans le cadre de cours d'alphabétisation fonctionnelle destinés aux femmes et liés aux activités du projet, et dispense des formations sur l'égalité de genre dans les projets et au niveau institutionnel en fonction de leurs besoins. Dans un contexte marqué par une insécurité alimentaire persistante, la dégradation de l'environnement et les effets du changement climatique, ce programme adopte une approche intégrée pour répondre aux besoins spécifiques des communautés rurales, tout en favorisant leur résilience à long terme. Le programme est cofinancé par la Coopération autrichienne au développement, le Service de développement du Liechtenstein (LED) et Welthaus Graz, une organisation membre de horizont3000.

Les critères de l'OCDE/CAD pour le marqueur de genre (GM2) ont été pris en compte dans la planification et la mise en œuvre de l'intervention globale du programme national.

L'intervention du programme au Sénégal s'inscrit dans le cadre du programme-cadre 2023-2026 de l'Agence autrichienne de coopération au développement (ADA) et d'horizont3000, intitulé « *Égalité de genre 4 Développement durable* ». L'objectif principal du programme est de **promouvoir l'égalité de genre** dans les secteurs **des moyens de subsistance durables et des droits humains – société civile** dans 10 pays partenaires d'horizont3000. Le programme-cadre est certifié Gender Marker II selon les critères du CAD de l'OCDE. Son thème principal est la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles. L'action pour le climat constitue un autre axe important. Le programme comprend quatre interventions géographiques : les deux programmes régionaux pour l'Afrique de l'Est et l'Amérique centrale et les deux programmes nationaux pour le Mozambique et le Sénégal. Ces interventions géographiques sont complétées par l'intervention « **know-how3000 – Apprendre et partager pour l'égalité de genre** », qui comprend des mesures supplémentaires visant à promouvoir l'apprentissage et l'échange d'expériences entre les organisations partenaires, en mettant l'accent sur la question du genre. Le programme-cadre soutient l'Agenda 2030 en promouvant les moyens de subsistance durables et les droits humains.

Le programme national, qui opère dans sept régions du Sénégal, fait partie intégrante du programme-cadre horizont3000.

Titre de l'intervention du programme	Égalité de genre pour le développement durable au Sénégal
Bailleurs de fonds	Le Service de développement du Liechtenstein (LED) 55,16 % Coopération autrichienne au développement / ADA 35,24 % WELTHAUS Graz 9,60 %
Localisation	Régions : Thiès, Fatick, Kaolack, Kaffrine, Kolda, Ziguinchor et Kédougou
Objectif général	Contribuer, à travers une approche fondée sur l'égalité de genre, à garantir une sécurité alimentaire durable et une plus grande résilience aux chocs pour la population sénégalaise d'ici 2035.

Objectif spécifique	Améliorer, de manière durable et dans le respect de l'équité et de l'égalité de genre, la situation en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux dans les régions de Thiès, Kaolack, Kolda, Fatick, Kaffrine, Ziguinchor et Kédougou d'ici 2026.	
Résultats attendus	<p>P1 : Les ménages ont augmenté leur production agricole de manière équitable et durable.</p> <p>P2 : Les revenus des ménages sont améliorés et gérés de manière durable et équitable.</p> <p>P3 : Les pratiques alimentaires et nutritionnelles des ménages ont été améliorées de manière durable et équitable.</p> <p>P4 : Les ressources naturelles des territoires sont gérées de manière concertée et équitable face à la dégradation de l'environnement et au changement climatique.</p> <p>P5 : L'apprentissage organisationnel et le partage des connaissances dans les domaines de l'égalité de genre, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, du changement climatique, de l'agroécologie, etc. sont renforcés au sein des organisations partenaires du programme.</p> <p>P6 : Les autorités locales prennent en compte les questions de genre, de changement climatique et de nutrition dans la gouvernance locale.</p>	
Budget du programme	3 937 729,41 EUR	
Projets contribuant au programme :		
Nom Partenaires	Nom du projet	Région
ALPHADEV	RECSAN – renforcement des groupes cibles dans le domaine de la sécurité alimentaire, approche REFLECT et promotion de l'égalité de genre	Thiès, Fatick, Kaolack, Kaffrine, Kolda, Ziguinchor
CAREM <i>(Coordination des actions pour la restauration des écosystèmes de mangroves)</i>	DERAC – développement des petites entreprises et résilience alimentaire et climatique	Fatick
CARITAS Kaolack	TRANSITION – Transition agroécologique et autonomisation économique des femmes et des jeunes	Fatick
Caritas Ziguinchor	PROSACAS – Projet de sécurité alimentaire en Casamance	Ziguinchor

ENDA Santé (<i>Environnement, Développement et Action</i>)	WER WERLE II – Santé, biodiversité	Thiès
KEOH⁷ (<i>Supervision, orientation et développement humain à Kédougou</i>)	PSANE – Projet pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'autonomisation économique des femmes à Kédougou grâce à une agriculture respectueuse de l'environnement	Kédougou
OFAD (<i>Organisation pour la formation et le soutien au développement</i>)	PIRSA III – Projet intégré de renforcement de la résilience et de la sécurité alimentaire dans le département de Kolda	Kolda
SYMBIOSE	PASAD – Promotion de l'agroécologie pour un système alimentaire durable	Kaolack, Kaffrine
Durée du programme	Début	Fin
	01/01/2023	31/12/2026
Bénéficiaires du programme	Bénéficiaires directs	Bénéficiaires indirects
	62 696 personnes (40 908 femmes et 21 788 hommes)	780 330 personnes (52 % de femmes)

1.4. KNOWHOW3000 – Apprendre et partager pour l'égalité de genre

L'objectif général du programme global knowhow3000, intitulé *KNOWHOW3000 - Learning & Sharing 4 Gender Equality* (Apprendre et partager pour l'égalité de genre), est d'accroître l'impact des organisations partenaires d'horizont3000 en renforçant les processus systématiques d'apprentissage et de partage, en mettant l'accent sur l'égalité de genre et l'intégration de la dimension de genre dans les deux secteurs de horizont3000. Dans le cadre du programme global knowhow3000, les pays/régions (par l'intermédiaire des bureaux horizont3000 respectifs) reçoivent et coordonnent le budget alloué pour mettre en œuvre des activités locales d'apprentissage et de partage avec les organisations partenaires afin de soutenir l'intervention du programme national respectif.

Parmi les quatre résultats définis pour le programme knowhow3000, les suivants sont pertinents pour cette évaluation :

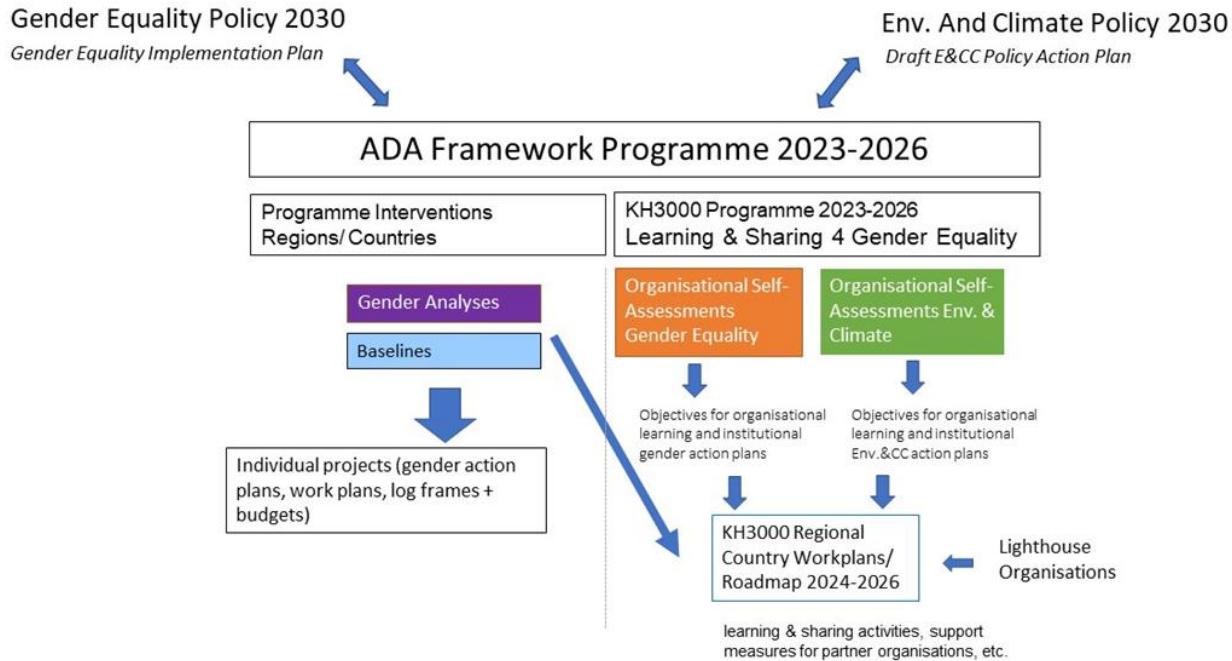
O2. Les organisations partenaires acquièrent de nouvelles connaissances sur l'égalité de genre et l'intégration de la dimension de genre (ODD 5, ODD 17.9 et 17.16)

O3. Les organisations partenaires acquièrent de nouvelles connaissances sur des thèmes pertinents pour leur travail d'intégration de la dimension de genre et de l'environnement/du changement climatique (ODD 17.9 et 17.16)

Les résultats ci-dessus sont également représentés dans le résultat 5 de l'intervention du programme au Sénégal (*le renforcement de l'apprentissage organisationnel et du partage des connaissances dans les*

⁷ KEOH a lancé le projet en 2025 et ne sera donc pas inclus dans le champ d'application de l'évaluation

domaines de l'égalité de genre, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, du changement climatique, de l'agroécologie, etc. au sein des organisations partenaires du programme).



Graphique illustrant les processus croisés du programme-cadre global 2023-2026

1.5. Cette évaluation

Il s'agit des termes de référence de l'évaluation à mi-parcours (ci-après dénommée « évaluation ») de l'intervention globale du programme « *Égalité de genre pour le développement durable* » au Sénégal, ainsi que de la mise en œuvre des activités d'intervention du programme knowhow3000 « *Égalité de genre pour le développement durable* » avec les organisations partenaires au Sénégal plus spécifiquement. Les deux interventions du programme font partie du programme-cadre global intitulé « *Égalité de genre pour le développement durable* » (2023-2026). L'évaluation sera menée par une équipe de consultant/es externes entre décembre 2025 et mai 2026, la présentation des résultats de l'évaluation et le lancement de la réponse de la direction étant prévus pour mai 2026. L'objectif, la portée, les questions d'évaluation, la méthodologie et d'autres détails relatifs à l'évaluation et à son processus sont décrits ci-dessous. Les termes de référence ont été rédigés dans le cadre d'un processus consultatif avec la contribution des principales parties prenantes d'horizont3000 en Autriche et dans les pays partenaires, du LED (le Service de développement du Liechtenstein), de Welthaus Graz et de l'Agence autrichienne de développement.

2. But et objectifs de l'évaluation

2.1. Finalité

L'objectif principal de cette évaluation est de fournir des enseignements fondés sur des données probantes afin d'améliorer la prise de décision stratégique, la programmation, la mise en œuvre et le suivi de l'engagement de horizont3000 et de ses partenaires en faveur de l'égalité de genre et d'une sécurité alimentaire tenant compte des questions de genre et du climat dans le cadre de son programme

d'intervention au Sénégal – *Égalité de genre pour le développement durable au Sénégal* (2023-2026), y compris la mise en œuvre du programme de gestion des connaissances knowhow3000 – *Apprentissage et partage pour l'égalité de genre*.

L'évaluation sera **formative et axée sur l'amélioration**. Bien qu'il s'agisse de la quatrième intervention du programme au Sénégal axée sur l'amélioration de la sécurité alimentaire dans ce pays, c'est la première fois que le programme est mis en œuvre dans le cadre du marqueur de genre II. Par conséquent, l'évaluation devrait générer des enseignements importants pour **la direction du programme et la planification** d'une éventuelle phase de suivi de l'intervention du programme au Sénégal (2027-2030), ainsi que de l'intervention du programme knowhow3000 (2027-2030), en vue de développer et de renforcer davantage l'accent mis sur l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes et la sécurité alimentaire tenant compte du genre et du climat.

2.2. Objectifs

Les principaux objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- Évaluer la **pertinence et l'efficacité** de l'approche d'horizont3000 en matière d'égalité de genre (GM2) et de sécurité alimentaire adaptée au climat au niveau des interventions du programme au Sénégal et du programme knowhow3000, et reconstruire la **théorie du changement (ToC)** sous-jacente.
- Évaluer la **pertinence, la durabilité et l'efficacité** de l'application de l'intégration de la dimension de genre et des approches transformatrices en matière de genre dans le secteur des moyens de subsistance durables ainsi que **de la sécurité alimentaire tenant compte du genre et du climat** au niveau des communautés/participant/ées au projet par les organisations partenaires dans le cadre de l'intervention du programme au Sénégal.
- Documenter **les enseignements tirés et les bonnes pratiques** sur la base des résultats de l'évaluation, et formuler **des recommandations concrètes et fondées sur des données probantes** aux niveaux stratégique et opérationnel pour la programmation future.

2.3. Public cible/parties prenantes de l'évaluation

Les principaux utilisateur/trices visé/és des résultats de l'évaluation sont ceux/celles qui prennent les décisions stratégiques et opérationnelles concernant la planification, le financement, la gestion et le suivi de l'intervention du programme au Sénégal, à savoir :

- **horizont3000** : la direction du programme, les experts thématiques, la coordinatrice du programme (Vienne) et la direction nationale ainsi que les responsables du programme (Dakar).
- **Coopération autrichienne au développement (ADA)** : le responsable du programme et la direction de l'unité Société civile internationale et aide humanitaire, les conseillers en matière d'égalité de genre de l'ADA, ainsi que d'autres unités thématiques, sectorielles et nationales/régionales pertinentes et le personnel à Vienne
- **LED (Service de développement du Liechtenstein)** : la responsable du programme.
- **Organisations partenaires de horizont3000** au Sénégal

Ces résultats devraient également intéresser les organisations membres de horizont3000, d'autres acteurs de la société civile travaillant dans le domaine de l'action climatique et de l'égalité de genre au Sénégal, ainsi que les autorités locales dans les zones de mise en œuvre.

3. Portée

Cette évaluation se concentre sur l'engagement de horizont3000 en faveur de la promotion de l'égalité de genre dans le cadre du programme Sénégal, y compris la mise en œuvre du programme knowhow3000 dans cette région, dans le cadre du programme-cadre quadriennal « *Égalité de genre pour le développement durable* ».

Dans l'ensemble, l'évaluation couvrira la période allant du début du programme (janvier 2023) jusqu'à la fin de la collecte des données pour l'évaluation. Les rapports de projet seront disponibles jusqu'en juin 2025 (et potentiellement pour toute l'année 2025, en fonction du calendrier d'évaluation). Les données de suivi, collectées par un prestataire de services externe lors de la collecte de données à mi-parcours, couvrent la période allant jusqu'à la fin de 2024 pour six organisations partenaires.

Dans le cadre de l'évaluation d'une **théorie du changement (ToC) générique** sera reconstituée sur la base de son engagement global au **Sénégal**. L'évaluation permettra, entre autres, de mieux comprendre dans quelle mesure les instruments de cofinancement (pour la mise en œuvre directe des projets) et de gestion des connaissances (formations et échanges conjoints) appliqués par l'horizont3000 ont répondu aux besoins de la population cible en termes d'égalité de genre et de sécurité alimentaire, et comment ils s'alignaient sur l'objectif stratégique global d'horizont3000 de promouvoir l'égalité de genre et l'action climatique.

L'analyse au niveau des partenaires d'évaluera **la pertinence et l'efficacité** de l'approche de développement des capacités en matière d'égalité de genre (« knowhow3000 ») au niveau institutionnel de **sept organisations partenaires**. Parallèlement, l'évaluation **examinera l'efficacité des projets** en termes d'amélioration des revenus des ménages, de la sécurité alimentaire et de l'accès aux marchés, en tenant compte de la perspective de l'égalité de genre, ainsi que **la durabilité des effets du programme** au niveau des autorités locales et des participants au projet. La collecte de données permettra de mieux comprendre les changements intervenus dans la capacité institutionnelle et l'engagement des organisations partenaires en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes. Des études de cas au niveau des communautés/participant/nes aux projets permettront d'évaluer plus en détail l'efficacité de l'engagement au niveau communautaire en termes d'amélioration de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes et de promotion des pratiques agroécologiques. Cela permettra à l'équipe d'évaluation de tester certaines hypothèses, voies causales et facteurs contextuels sous-jacents à la théorie du changement reconstruite. La collecte de données sur le terrain est prévue pour six études de cas au niveau des organisations partenaires, couvrant six organisations partenaires activement engagées dans le renforcement de la sécurité alimentaire. Une étude de cas supplémentaire se concentrera sur l'organisation phare en matière d'égalité de genre ALPHADEV, en évaluant spécifiquement son rôle dans la promotion de l'égalité de genre aux niveaux institutionnel et communautaire. La huitième organisation partenaire (KEOH), qui n'a commencé la mise en œuvre du projet qu'en 2025, ne sera pas incluse dans cette évaluation en raison de la disponibilité limitée des résultats et du stade précoce de la mise en œuvre.

4. Questions d'évaluation

Les questions d'évaluation auxquelles il faudra répondre dans le cadre de cette évaluation sont les suivantes :

Pertinence :

1. Dans quelle mesure et de quelle manière la conception et la mise en œuvre du programme d'intervention de horizont3000 au Sénégal garantissent-elles l'intégration d'approches pertinentes en matière d'intégration de la dimension de genre et de transformation des relations entre les sexes dans les activités sectorielles, ainsi que la prise en compte explicite des normes et pratiques liées au genre et des obstacles structurels à l'égalité ?
2. Dans quelle mesure les droits, les besoins et les voix des populations cibles – en particulier les femmes, les filles et les groupes vulnérables – sont-ils pris en compte dans les partenariats, la planification, la conception et la mise en œuvre du programme ?

Efficacité :

3. Quels sont les facteurs qui favorisent ou entravent la mise en œuvre des pratiques agroécologiques pour les participant/es aux projets, et en quoi ces facteurs diffèrent-ils pour les hommes et les femmes issus de groupes divers ?
4. Quels sont les premiers signes de changement identifiables dans la promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes des communautés/participant/es aux projets, par les organisations partenaires d'horizont3000 dans le cadre du programme au Sénégal, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes et les filles, les groupes vulnérables et l'engagement des hommes et des garçons ?
5. Dans quelle mesure les formations, les événements d'apprentissage et de partage, les auto-évaluations et le soutien apporté par Alphadev à l'intervention du programme d'horizont3000 renforcent-ils les capacités des organisations partenaires à faire progresser systématiquement l'égalité de genre au niveau institutionnel ?
6. Quelles nouvelles connaissances les organisations partenaires ont-elles acquises grâce aux activités d'apprentissage et de partage d'horizont3000, en particulier en matière de promotion de l'égalité de genre ou d'intégration des considérations de genre ?
 - 6.1. Dans quelle mesure celles-ci ont-elles été intégrées dans les processus institutionnels et les activités des projets ?
 - 6.2. Dans quelle mesure Alphadev a-t-il été efficace dans le transfert et l'intégration des capacités en matière d'égalité de genre et d'alphabétisation fonctionnelle au sein des organisations partenaires ?
7. Quelle a été la valeur ajoutée pour les organisations partenaires de leur participation aux interventions du programme Sénégal et knowhow3000 ? Qu'ont appris les organisations partenaires les unes des autres ?
8. Dans quelle mesure l'application des pratiques agroécologiques promues par le programme peut-elle améliorer la productivité, les revenus des ménages et la sécurité alimentaire des femmes et des hommes ? Quels sont les premiers signes de changement observables ?
9. Les femmes et les jeunes ont-ils obtenu un meilleur accès et un meilleur contrôle des terres, des intrants et des marchés grâce aux activités du programme ? Quels sont les obstacles ou les facteurs favorables qui peuvent être identifiés ?

Durabilité :

10. Quels sont les premiers signes indiquant que les autorités intègrent ou sont susceptibles d'intégrer les thèmes du programme (notamment l'égalité de genre, le changement climatique, etc.) dans leurs processus de planification et de prise de décision grâce aux activités du projet ?
11. Existe-t-il des indications d'effets multiplicateurs et d'activités auto-initiées par les participant/es aux projets, y compris – mais sans s'y limiter – dans le domaine de l'égalité des genres, se poursuivant au-delà de la fin du programme ?

5. Approche et méthodes

L'évaluation doit être fondée sur la théorie et mettre l'accent sur une approche participative, sensible au genre et fondée sur les droits humains. Sur la base de la logique d'intervention et à la suite d'ateliers participatifs avec le personnel d'horizont3000 à Vienne et à Dakar, l'équipe d'évaluation reconstruira **la théorie du changement** de l'intervention du Programme au Sénégal pendant la phase de lancement. La théorie du changement reconstituée complétera et actualisera la logique d'intervention grâce à une analyse plus approfondie des facteurs contextuels, des hypothèses et des voies causales menant aux résultats escomptés du programme. Après avoir élaboré la théorie du changement, l'évaluation testera ses hypothèses et ses voies causales à travers la collecte de données qualitatives auprès des organisations partenaires et des participant/es aux projets. La théorie du changement éclairera davantage le développement et la planification par horizont3000 de la prochaine phase du programme-cadre (2027-2030).

L'évaluation devrait également adopter une approche méthodologique mixte combinant des méthodes quantitatives et qualitatives pour la collecte et l'analyse des données. Sept **études de cas** au niveau du projet, avec les organisations partenaires comme unité d'analyse, et la collecte de données au niveau des organisations partenaires et des participant/es sont envisagées afin de répondre aux questions d'évaluation au niveau de la communauté/des participant/es aux projets. Cela permettra une analyse croisée des cas, afin d'identifier les tendances, les similitudes et les différences dans la mise en œuvre et les résultats de chaque organisation partenaire, et d'identifier les bonnes pratiques et les facteurs difficiles dans la mise en œuvre. L'équipe d'évaluation est invitée à réfléchir de manière critique à cette approche et à la méthodologie prévue pour ces études de cas.

Afin d'améliorer la validité interne des résultats, l'évaluation devrait recourir à la triangulation des données, des méthodes et des évaluateur/trices. Diverses sources d'information et méthodes de collecte de données seront utilisées afin de garantir la fiabilité des résultats, d'assurer l'impartialité, de réduire les biais et de veiller à ce que les conclusions soient fondées sur les informations les plus complètes et les plus pertinentes.

Les méthodes de collecte de données envisagées comprennent :

- **L'analyse de documents et l'analyse des données de suivi**, des rapports annuels, des études de référence, des données à mi-parcours, des analyses de genre et des évaluations précédentes du programme au Sénégal.
- **Des entretiens avec des informateurs clés**, notamment le personnel d'horizont3000, les organisations partenaires et d'autres parties prenantes
- **Des discussions de groupe** et des entretiens individuels avec les participant/es aux projets et les parties prenantes locales (société civile, autorités, membres de la communauté) dans toutes les organisations partenaires.
- Questionnaire/enquête destiné à toutes les organisations partenaires.

L'équipe d'évaluation est invitée à justifier et à détailler dans sa proposition le choix de l'approche d'évaluation, les méthodes de collecte de données, les sources de données (y compris les personnes interrogées), les outils d'analyse des données et la séquence d'activités prévue. Elle doit également préciser l'approche et les méthodes spécifiques envisagées pour les études de cas du projet.

Étant donné que le programme cible spécifiquement les femmes, les filles et d'autres groupes vulnérables, le principe de « ne pas nuire » doit guider chaque étape de l'évaluation : collecte, analyse et communication des données. L'équipe doit inclure dans son offre une évaluation des risques associés à l'évaluation et les mesures d'atténuation prévues.

L'évaluation doit être conforme aux lignes directrices de l'ADA pour les évaluations de programmes et de projets, aux critères d'évaluation du CAD de l'OCDE et aux principes éthiques du CAD pour l'évaluation de l'aide au développement.

La rigueur méthodologique sera un critère clé dans l'évaluation des propositions. Les soumissionnaires sont donc vivement encouragés à remettre en question, adapter ou améliorer la méthodologie présentée dans le présent cahier des charges, ou à proposer une approche jugée plus pertinente.

6. Plan de travail et phases de l'évaluation

L'évaluation devrait débuter en décembre 2025 et s'achever en mai 2026. Nous estimons qu'au moins 125 jours ouvrables sont nécessaires pour mener à bien cette mission. Le tableau suivant donne une indication de la répartition des jours ouvrables, qui peut être modifiée par l'équipe d'évaluation en accord avec horizont3000.

Phase d'évaluation / tâches	Jours ouvrables	Calendrier	Livrables
Phase de démarrage	32	Décembre 2025 à février 2026	
Atelier de lancement	2	Semaine du 8 décembre 2025	Présentation PowerPoint
Examen des documents et recherche documentaire	6	Début décembre à mi-décembre 2025	
Entretiens exploratoires avec horizont3000/ ADA / organisations partenaires	3	Début décembre à mi-décembre 2025	
Élaboration d'une théorie du changement (y compris ateliers à Vienne et Dakar)	6	Début janvier 2026	Théorie du changement (graphique et texte)
Développement d'outils de collecte de données et rédaction du rapport initial (IR)	13	Décembre 2025 - 7 janvier 2026	Projet de rapport initial
Rapport initial final (y compris boucles de rétroaction)	2	13 février 2026	IR final
Collecte et traitement des données	60	Février à mi-avril 2026	
Collecte de données (entretiens individuels, enquête, études de cas, y	56	mi-février à mi-avril 2026	

compris les déplacements entre les sites)			
Traitement des données	4	mi-février à mi-avril 2026	
Analyse et rapports	30	Avril à mai 2026	
Analyse des données, triangulation, contrôle qualité	10	mi-avril 2026	
Atelier de retour d'information sur les premières conclusions et recommandations avec le personnel concerné de h3 et PO (en personne)	3	mi-avril à fin avril 2026	Présentation PowerPoint
Projet de rapport d'évaluation	12	24 avril 2026	Projet de rapport d'évaluation Formulaire d'évaluation des résultats
Soumission du rapport final (y compris les boucles de rétroaction)	4	22 mai 2026	Rapport d'évaluation final
Présentation des résultats lors du lancement de la réponse de la direction	1	Fin mai 2026	Présentation PowerPoint
Jours de réserve	3		
Nombre total de jours	125		

7. Livrables

- **Le rapport initial** ne doit pas dépasser 30 pages (sans les annexes) et doit être rédigé en français et traduit en anglais. Voir l'annexe 4 pour la structure et la liste de contrôle de la qualité.
- **Le projet de rapport** suit la même structure que le rapport final et sera évalué pour vérifier qu'il est complet ;
- **Le rapport d'évaluation final** ne doit pas dépasser 40 pages (sans les annexes) et doit être rédigé en français (Word) et traduit en anglais. Il doit inclure un résumé (5 pages maximum) (format Word). Il doit inclure le formulaire d'évaluation des résultats (Results Assessment Form – RAF, voir l'annexe 5 pour la structure et la liste de contrôle de la qualité) ;
- **Présentations PowerPoint** (ou autres) pour les ateliers énumérés dans le plan de travail ci-dessus (lancement, retour d'information et lancement de la réponse de la direction).
- **Une théorie du changement** complète, comprenant un diagramme et une description textuelle, doit être fournie.

Important : le rapport d'évaluation initial, préliminaire et final sera évalué par horizont3000 et ses partenaires techniques et financiers afin de vérifier qu'il est complet et ne sera approuvé que s'il est conforme aux listes de contrôle de qualité respectives des lignes directrices de l'ADA pour les évaluations de programmes et de projets (voir annexes 4 et 5).

L'équipe d'évaluation recevra des commentaires écrits sur le rapport d'évaluation initial, le projet de rapport et le rapport final, à l'aide des listes de contrôle de qualité figurant aux annexes 4 et 5, qui documenteront également les commentaires et le raisonnement de l'équipe d'évaluation concernant l'intégration des commentaires dans les rapports.

8. Dispositions relatives à la gestion de l'évaluation

Un groupe de référence chargé de l'évaluation, composé des participant/es suivants, est responsable de la gestion de cette évaluation et veille au respect des normes techniques et éthiques ainsi que des principes directeurs de l'évaluation, notamment l'impartialité et l'indépendance.

- Jasmin Thomas, coordinatrice de programme Sénégal, Vienne
- Kéwé Kane, responsable MEAL et point focal genre, Sénégal
- Ismael Ndao, responsable pays, Sénégal
- Daniela Pfeffer, coordinatrice de l'équipe de gestion des connaissances, Vienne
- Alice Bayer, coordinatrice MEAL, Vienne

Les personnes à contacter pour l'équipe d'évaluation sont Jasmin Thomas (jasmin.thomas@horizont3000.at) et Kéwé Kane (kewe.kane@horizont3000.at).

9. Compétences et expérience requises

L'équipe d'évaluation doit démontrer qu'elle répond cumulativement aux exigences minimales suivantes :

- Réalisation réussie d'au moins **deux évaluations** de portée et de budget similaires (prouvée par au moins deux rapports) ;
- Réalisation réussie d'au moins **deux évaluations** liées à l'égalité de genre et/ou à l'autonomisation des femmes dans le contexte de la coopération au développement (prouvée par au moins un rapport) ;
- Solide expertise et expérience pratique dans le domaine de l'égalité de genre, des droits des femmes et de la sécurité alimentaire
- Expertise en matière de **moyens de subsistance durables** (avec une expérience dans l'entrepreneuriat rural, le changement climatique, l'agroécologie et l'alphabétisation fonctionnelle)
- Au moins **5 ans** d'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de méthodes d'évaluation qualitative, y compris des discussions de groupe, des études de cas et une expérience approfondie de la conception et de la mise en œuvre d'enquêtes ;
- Expérience avérée dans **la réalisation d'évaluations sensibles au genre** dans divers secteurs
- Expérience dans la planification et la réalisation d'évaluations au Sénégal
- Diplôme universitaire supérieur en **études de genre**, développement international, sciences sociales ou dans un domaine connexe avec une forte composante genre ;
- Expérience de travail avec **des organisations de la société civile** de différentes tailles et origines au Sénégal
- **Excellentes compétences en rédaction et en relecture** ;
- Excellente maîtrise du **français**, de l'anglais et des langues locales (wolof, sérère, peul)

L'équipe d'évaluation, y compris les membres chargé/es de la collecte de données sur le terrain, doit être composée de deux à quatre personnes, dont un membre désigné comme chef/fe d'équipe, et refléter la diversité des genres. La composition de l'équipe doit être détaillée et expliquée dans l'offre technique, tout comme la répartition des tâches entre tous les membres de l'équipe et la valeur ajoutée de chacun d'entre eux. Tous les membres de l'équipe doivent être fortement impliqués dans toutes les phases de l'évaluation.

Les membres de l'équipe d'évaluation ne doivent pas avoir participé à la conception et/ou à la mise en œuvre du programme pendant la période évaluée.

Preuves requises : CV de chaque membre de l'équipe, références professionnelles.

10. Spécifications pour la soumission des offres

Les offres doivent être soumises en français par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 novembre 2025. Une offre technique et financière doit être soumise.

L'offre technique (12 pages maximum, hors annexes) doit comprendre :

- Une brève description de la compréhension de la mission (2 pages maximum) ;
- Approche et méthodologie d'évaluation proposées, méthodes suggérées, stratégies de séquençage et d'échantillonnage, traitement et analyse des données, défis envisagés et moyens de les relever ;
- Présentation de la composition de l'équipe, y compris le/ la chef/fe d'équipe, la répartition des tâches, le plan de travail, le calendrier, ainsi qu'au moins deux références signées provenant de sources distinctes et indépendantes ;
- En annexe : CV détaillés de tous les membres de l'équipe, au moins deux références de missions, autres documents.

L'offre financière (2 pages maximum) doit inclure :

- Coûts de personnel : nom et fonctions des membres de l'équipe, nombre estimé de jours de travail par personne, tâche et phase d'évaluation, taux de rémunération par jour de travail, montant total
- Frais de déplacement (pour les études de cas) : frais de déplacement, d'hébergement, autres frais, le cas échéant ;
- Le budget total, qui doit être présenté en euros et inclure les frais de déplacement, la logistique (y compris les frais d'atelier, l'hébergement et les repas des participant/es, etc.) et les autres dépenses. Le montant total doit être indiqué une fois en **valeur nette** (à des fins de comparaison) et une fois **toutes taxes comprises**. Veuillez noter que horizont3000 n'est pas autorisé à déduire la TVA - le budget total doit donc également **inclure la TVA**.

Le coût net estimé pour cette évaluation se situe entre **70 000 et 75 000 euros**. Les taxes seront remboursées, mais ne serviront pas de base pour l'évaluation de l'offre financière.

Le marché sera attribué au soumissionnaire le plus avantageux sur le plan technique et économique (meilleur rapport qualité-prix). Pour toutes les offres s'inscrivant dans le cadre budgétaire, la grille d'évaluation suivante sera appliquée :

- Offre technique : 80 %
- Offre financière : 20 %.

Les offres qui ne respectent pas la date limite de soumission, les spécifications et les exigences énumérées ci-dessus ne seront pas prises en considération.

L'offre doit être envoyée avant le 17 novembre 2025 à office-SEN@horizont3000.org. horizont3000 se réserve le droit de prolonger le délai si les offres reçues à cette date ne répondent pas aux exigences.

Les questions concernant le cahier des charges peuvent être soumises à jasmin.thomas@horizont3000.at ci-dessus jusqu'au 3 novembre 2025. Les réponses aux questions seront publiées sur le site web de horizont3000 avant le 10 novembre 2025.

Le paiement sera réparti comme suit :

- 20 % à la signature du contrat de service
- 20 % après validation du rapport initial

- 30 % à la fin de la session de retour d'information et à la remise du projet de rapport
- 30 % après validation du rapport final par l'équipe de coordination et achèvement de tous les livrables.

Annexes

Annexe 1 : Directives et références pertinentes

- [Directives de l'ADA pour les évaluations de programmes et de projets](#)
- [Formulaire d'évaluation des résultats \(RAF\) de l'ADA](#) (voir annexe 9 du document correspondant)
- [Politique d'évaluation](#) de la coopération autrichienne au développement
- [Critères d'évaluation du CAD de l'OCDE](#)

Annexe 2 : Documents disponibles

Annexe 3 : Liste de contrôle de la qualité pour le rapport initial (IR)

Annexe 4 : Liste de contrôle qualité pour le rapport d'évaluation (ER)

Annexe 2 : Documents disponibles

Les documents suivants seront mis à la disposition du soumissionnaire retenu pendant la phase initiale :

1. Proposition complète Programme-cadre *Égalité de genre 4 Développement durable*, y compris cadre logique, budget, évaluation des risques et calendrier
2. Programme-cadre *Égalité entre les sexes 4 Développement durable* Rapports de 1^{re} et 2^{de} année, y compris le cadre logique annuel
3. Évaluation stratégique de horizont3000
4. Politiques horizont3000 : genre, MEAL, protection, climat et environnement
5. Proposition d'intervention du programme au Sénégal, y compris le cadre logique, le budget, l'évaluation des risques et le calendrier
6. Intervention du programme au Sénégal Rapports de la 1^{re} et de la 2^{de} année, y compris le cadre logique annuel
7. Évaluation de l'intervention du programme au Sénégal 2019-2022, y compris la réponse de la direction avec des mises à jour annuelles sur la mise en œuvre des recommandations
8. Proposition d'intervention du programme KnowHow3000 *Apprentissage et partage 4 Développement durable*
9. Rapports sur l'intervention du programme KnowHow3000 pour la 1^{re} et la 2^{de} année, y compris la liste des formations, des ateliers et des activités d'apprentissage organisés, ainsi que les rapports individuels d'apprentissage et de partage
10. Propositions pour chacun des projets individuels (projets de 7 organisations partenaires), y compris les fiches de suivi, les rapports annuels de la 1^{re} et de la 2^{de} année, les rapports de visite de suivi
11. Analyse de genre et études de référence pour les projets de 6 organisations partenaires
12. Rapport de collecte de données à mi-parcours pour les projets de 6 organisations partenaires
13. Concept d'apprentissage et de partage sur le genre au Sénégal
14. Auto-évaluations et plans d'action en matière de genre de toutes les organisations partenaires
15. Auto-évaluations sur le climat et l'environnement et plans d'action sur le climat et l'environnement de toutes les organisations partenaires

Annexe 3 : Liste de contrôle qualité pour le rapport initial (IR)

Cette liste de contrôle⁸ est conçue pour guider les responsables de l'évaluation et les responsables de programmes et de projets de l'ADA lors de l'évaluation et avant de donner leur accord au rapport initial. Elle sert également de guide aux évaluateurs lors de la structuration du RI, afin de s'assurer qu'il répond aux exigences de l'ADA.

L'⁹ du rapport initial doit être structurée comme suit :

1. Contexte, but et objectifs
2. Conception et approche de l'évaluation
 - 2.1. Méthodologie et méthodes
 - 2.2. Matrice d'évaluation
 - 2.3. Instruments de collecte de données
 - 2.4. Analyse des données
 - 2.5. Limites, risques et mesures d'atténuation
3. Assurance qualité et considérations éthiques
4. Plan de travail
5. Annexes

Critères	oui/non	Page/section de référence.
1. Contexte, finalité et objectifs		
La logique d'intervention du programme ou du projet évalué est décrite.		
Le but, les objectifs et la portée de l'évaluation sont énoncés et conformes au cahier des charges.		
Les principaux utilisateurs et l'utilisation prévue de l'évaluation sont indiqués.		
2. Conception et approche de l'évaluation		
2.1. Méthodologie et méthodes		
L'approche méthodologique proposée dans le rapport d'évaluation est appropriée pour obtenir des résultats fiables, conformes au but, aux objectifs et aux questions de l'évaluation, tels que définis dans les termes de référence.		
Les objectifs énoncés sont réalistes et réalisables compte tenu des informations qui peuvent être recueillies dans le cadre de l'évaluation.		
Les critères et les cadres de référence sur lesquels se fonderont les jugements évaluatifs sont énoncés.		

⁸ Cette liste de contrôle de la qualité est adaptée de la liste de contrôle de la qualité du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) pour les termes de référence et les rapports initiaux d'évaluation. UNEG (2010a).

⁹ Outre les chapitres spécifiques décrits ci-dessous, le rapport doit également comprendre une page de titre, une table des matières, une liste des tableaux/graphiques et figures et une liste des acronymes.

Les moyens d'assurance qualité et de triangulation sont décrits.		
Il est fait référence à la manière dont la méthodologie et les méthodes choisies permettront l'application des principes fondamentaux et des questions transversales de l'ADA, ainsi que de l'approche fondée sur les droits humains et d'autres approches, telles que l'approche sensible aux conflits, le cas échéant.		
2.2. Matrice d'évaluation		
Le choix des indicateurs, des sources et des méthodes utilisés pour répondre aux questions d'évaluation, ainsi que leur triangulation, sont présentés et mis en correspondance avec chaque question d'évaluation.		

2.3. Instruments de collecte de données		
Les instruments de collecte de données qui seront utilisés pendant l'évaluation sont décrits.		
L'ordre des instruments de collecte de données est décrit et suit une logique.		
Les interlocuteurs pertinents sont identifiés et leur nombre approximatif est indiqué.		
Les documents clés à consulter sont identifiés et leur nombre approximatif est indiqué.		
Des stratégies d'échantillonnage raisonnables sont élaborées pour chaque outil de collecte de données.		
Les outils (par exemple, guides d'entretien, questionnaires) sont élaborés et joints en annexe.		
2.4. Analyse des données		
Le traitement et l'interprétation des données sont décrits.		
Le plan et les méthodes d'analyse des données sont complets et clairement présentés.		
2.5. Limites, risques et mesures d'atténuation		
Toutes les limites prévisibles de l'évaluation et de la méthodologie proposée sont mises en évidence et leurs implications sur l'évaluation sont décrites.		
Des mesures appropriées pour atténuer les risques sont proposées.		
3. Assurance qualité et considérations éthiques		

Les moyens permettant de garantir le respect des normes et principes d'une bonne ¹⁰ sont précisés.		
Les principes fondamentaux de l'ADA, son approche fondée sur les droits de l'homme et son engagement en faveur des questions transversales sont dûment pris en compte dans la conception et l'approche de l'évaluation, y compris dans les questions d'évaluation et les outils de collecte de données.		
Les risques potentiels pour les participants à l'évaluation et pour les évaluateurs sont identifiés et des mesures d'atténuation sont proposées.		
Les approches utilisées pour protéger la confidentialité et l'anonymat des sources sont décrites.		
4. Plan de travail		
Le calendrier et les livrables tout au long du processus d'évaluation sont présentés dans un plan de travail.		
Toute modification ou adaptation par rapport au cahier des charges convenu lors du lancement est explicitement mentionnée.		
5. Annexes		
Les instruments de collecte de données, tels que les guides d'entretien (semi-)structurés, questionnaires		
Liste exhaustive des documents pertinents pour l'évaluation.		
Liste exhaustive des parties prenantes.		

¹⁰ MFA 2019.

Annexe 4 : Liste de contrôle de la qualité pour le rapport d'évaluation (ER)

Cette liste de contrôle¹¹ est conçue pour guider les responsables de l'évaluation et les responsables de programmes et de projets ADA lors de l'examen et avant de donner leur accord au rapport d'évaluation. Elle sert également de guide aux évaluateurs lors de la structuration du rapport d'évaluation¹² , afin de s'assurer qu'il répond aux exigences de l'ADA.

Le rapport d'évaluation doit être structuré comme suit :

1. Résumé
2. Introduction
3. Analyse du contexte et de l'environnement
4. Conception et approche de l'évaluation
 - 4.1. Approche méthodologique
 - 4.2. Outils de collecte et d'analyse des données
 - 4.3. Limites, risques et mesures d'atténuation
5. Résultats
6. Conclusions
7. Recommandations
8. Annexes

Critères	oui/non	Référence Page/Section
1. Résumé		
Inclus dans un chapitre distinct du rapport d'évaluation.		
Comprend les chapitres 2 à 7 décrits ci-dessus.		
2. Introduction		
L'objectif de l'évaluation est clairement défini, notamment les raisons pour lesquelles elle est menée à ce stade, les personnes qui ont besoin des informations et la manière dont celles-ci seront utilisées.		
Les objectifs de l'évaluation sont énoncés.		
La portée de l'évaluation est délimitée.		
Il est fait référence aux normes et critères de qualité appliqués.		
3. Analyse du contexte et de l'arrière-plan		
Le contexte des principaux facteurs sociaux, politiques, économiques, démographiques et institutionnels qui ont une incidence directe sur le programme ou le projet évalué est décrit.		

¹¹ Cette liste de contrôle de qualité est adaptée de la liste de contrôle de qualité du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) pour les termes de référence et les rapports initiaux d'évaluation. UNEG (2010a).

¹² Outre les chapitres spécifiques décrits ci-dessous, le rapport doit également comprendre une page de titre, une table des matières, une liste des tableaux/graphiques et figures et une liste des acronymes.

L'ampleur et la complexité du programme ou du projet évalué sont présentées, y compris ses composantes, ses limites géographiques, son objectif, sa gestion et son budget (toutes sources confondues).		
Les principales parties prenantes impliquées dans la conception et la mise en œuvre du programme ou du projet sont mentionnées, y compris les partenaires de mise en œuvre et autres partenaires de développement, ainsi que leurs rôles.		
Le modèle logique, la théorie du changement et/ou les résultats attendus à différents niveaux sont décrits.		
L'état d'avancement de la mise en œuvre du programme ou du projet, y compris sa phase et tout changement significatif survenu au fil du temps et ses implications pour l'évaluation, est expliqué.		
4. Conception et approche de l'évaluation		
4.1. Approche méthodologique		
L'approche méthodologique, y compris les références bibliographiques, est décrite et justifiée.		
Une description du processus de consultation des parties prenantes dans le cadre de l'évaluation, y compris la justification du choix du niveau et des activités de consultation, est incluse.		
Une évaluation de la conception, de la mise en œuvre et du suivi du programme/projet évalué est incluse, dans le but de fournir une analyse solide des questions de genre et des droits de l'homme, ainsi que des résultats concrets en matière d'égalité de genre, de durabilité environnementale, de droits de l'homme et d'autres principes fondamentaux de la coopération au développement à travers lesquels les questions transversales sont mises en œuvre.		
Une description de la manière dont l'approche choisie reflète les principes fondamentaux qui sous-tendent le travail de l'ADA, ainsi que l'approche fondée sur les droits humains et l'engagement en faveur des questions transversales.		
4.2. Outils de collecte et d'analyse des données		
Les méthodes de collecte des données sont décrites et les raisons qui ont motivé leur choix sont exposées.		
Le cadre d'échantillonnage (zones et populations à représenter, critères et mécanismes de sélection, taille de l'échantillon et limites) est décrit et les choix pertinents sont justifiés.		
Une description de la manière dont les méthodes de collecte de données et les processus connexes utilisés reflètent les principes fondamentaux de l'ADA et son engagement en faveur des droits humains et des questions transversales.		
Les mesures prises pour garantir la qualité des données, y compris les preuves étayant la fiabilité et la validité des résultats (par exemple,		

protocoles d'entretien, conception de l'enquête, outils d'observation) sont décrites.		
Une description du type de triangulation (source, méthode, données, théorie) utilisé est fournie.		
4.3. Risques, limites et mesures d'atténuation		
Les risques et les limites rencontrés lors de la mise en œuvre de l'évaluation sont décrits, ainsi que les stratégies utilisées pour les atténuer.		
Les lacunes et les limites des preuves et/ou les conclusions imprévues sont signalées et discutées.		
5. Résultats		
La pertinence par rapport aux critères et aux questions d'évaluation est garantie.		
Les conclusions sont fondées sur des preuves.		
Une triangulation est effectuée et documentée pour chaque résultat afin d'en garantir la crédibilité.		
Les conclusions sont numérotées et présentées de manière claire, logique et cohérente.		
Les principes et engagements de l'ADA en matière de droits humains et de questions transversales sont intégrés dans les conclusions.		
6. Conclusions		
Des jugements d'évaluation raisonnables, fondés sur les conclusions et étayés par les preuves présentées, sont donnés et traçables.		
Le lien logique avec un ou plusieurs résultats de l'évaluation est documenté.		
Des informations pertinentes pour l'objet et l'objectif de l'évaluation et l'intérêt des utilisateurs de l'évaluation sont fournies.		
Les principes fondamentaux de l'ADA, son engagement en faveur des questions transversales, l'approche fondée sur les droits de l'homme et d'autres approches, telles que l'approche sensible aux conflits, le cas échéant, sont reflétés dans leur formulation.		
7. Recommandations		
La base solide sur laquelle s'appuient les preuves et les conclusions est traçable.		
La pertinence par rapport à l'objet et à l'objectif de l'évaluation est indiquée.		

Le groupe cible de chaque recommandation est identifié.		
Le langage est concis et clair, le contenu est réalisable et reflète une bonne compréhension de l'organisation mandataire, des principaux utilisateurs visés et des contraintes potentielles en matière de suivi.		
Le nombre de recommandations est raisonnable afin de permettre une réponse gérable de la part de la direction.		
Les aspects liés à l'égalité et aux droits de l'homme sont correctement pris en compte.		
8. Annexes		
Formulaire d'évaluation des résultats		
Présentation des preuves selon la grille d'évaluation par question d'évaluation		
Instruments de collecte de données		
Liste des personnes interrogées (anonymisées)		
Bibliographie		
Termes de référence de l'évaluation		
Annexes supplémentaires jugées utiles		